

Appel d'offre ouvert ASF – Graphisme 2026-2028

N°1/2026/Global/Graphisme

TYPE DE MARCHE : MARCHE DE SERVICES

Avocats Sans Frontières lance un appel public à candidatures pour:

La mise en page et l'impression de ses publications (2026-2028)
--

- Date de lancement de l'appel public : 13 mars 2026
- Date limite des demandes de renseignements : 9 avril 2026
- Date de clôture de la réception des offres : 13 avril 2026

Sources de publication de l'avis de marché :

- Site web d'Avocats Sans Frontières
- Réseaux sociaux d'ASF
- Site d'ACODEV
- Autres...

Présentation d'Avocats Sans Frontières

Créée en 1992 à Bruxelles, Avocats Sans Frontières (ASF) est une ONG internationale spécialisée dans la promotion de l'accès à la justice et la défense des droits humains. L'organisation lutte contre les injustices dans nos sociétés et promeut le principe d'État de droit fondé sur les droits humains.

De Kinshasa à Tunis, de Bangui à Kampala, nos équipes contribuent à :

- Développer le pouvoir d'agir des populations ;
- Renforcent les capacités des acteur.rice.s de l'accès à la justice (Magistrat.e.s, greffier.ère.s, avocat.e.s, parajuristes, assistant.e.s sociaux.les, leaders communautaires, ...) pour mieux accompagner les justiciables ;
- Promouvoir des réformes législatives pour un meilleur respect des droits humains.

Ces dernières années, ASF s'affirme également comme une organisation qui a la vocation et est capable de mobiliser, de créer du lien et d'animer des dynamiques de collaboration entre acteur.rice.s qui luttent pour la promotion de l'accès à la justice et la défense des droits humains.

Plus d'informations relatives à l'organisation sont disponibles sur le site de l'organisation www.asf.be

Contexte de la demande

Avocats Sans Frontières publie régulièrement des rapports et des études dans le cadre de ses projets. ASF externalise également la mise en page de son rapport annuel chaque année.

ASF souhaite établir une convention cadre d'une période de 2 ans avec un.e graphiste ou un bureau de graphisme, à qui l'organisation pourra confier systématiquement les travaux de mise en page et de design gérés à partir de son bureau à Bruxelles.

L'objectif est de développer des relations de travail durables avec un fournisseur, dont résulteront une qualité et une efficacité maximales dans la production des publications.

ASF souhaite par ailleurs que le.a graphiste choisi.e puisse jouer le rôle d'intermédiaire entre elle et les fournisseurs pour l'impression de ces publications si le prestataire ne prend pas en charge lui-même l'impression.

ASF souhaite également que le.a graphiste puisse réaliser des templates pour tous les types de publications à sa demande. Pour des raisons de gain de temps et de ressources financières, le.a graphiste envoie aussi bien les formats pdf que Indesign pour éviter de devoir avoir recours au.a la graphiste pour chaque modification à apporter au document.

PARTIE 1 : APPEL D'OFFRES ET PROCÉDURES

1.0 Instructions et procédures

1.1 Généralités

Cette Partie I « Appel d'offres et procédures », ne sera pas incluse dans une adjudication ou un contrat qui pourrait résulter de cet appel d'offre. Son but est juste d'informer les fournisseurs éventuels.

1.2 Transaction

ASF invite les fournisseurs éventuels à soumettre leurs offres pour la fourniture de service de graphisme et d'impression. Toutefois, ASF se réserve le droit unilatéral d'annuler la présente offre avant terme, au cas où elle ne trouverait pas satisfaction.

1.3 Eligibilité

Cette offre est ouverte à toutes les personnes/sociétés qualifiées et capables **de fournir le service demandé** dans les limites autorisées par les lois en vigueur en Belgique et par les instructions auxquelles ASF se soumet.

1.4 Coût de l'offre

Les fournisseurs éventuels ne sont nullement obligés de préparer ou soumettre des offres en réponse à cette offre. S'ils le font, c'est à leurs propres frais et risques. En aucun cas, ASF ne rembourse les frais qu'ils peuvent avoir engagés dans la préparation et la soumission de leurs offres.

1.5 Examen de l'Offre

Chaque fournisseur éventuel est tenu personnellement d'examiner soigneusement **toutes** les dispositions contenues dans l'appel d'offre et de s'y conformer entièrement. S'il ne le fait pas, cela sera à ses propres risques et frais. Toutes ambiguïtés ou incohérences manifestes contenues dans l'AOL seront traitées au détriment d'un fournisseur éventuel s'il n'a pas cherché des éclaircissements y relatifs avant la date finale de réception de la demande des renseignements supplémentaires.

1.6 Probité et éthique

Dans ses démarches en matière d'achats, ASF s'efforce de respecter les normes éthiques et

professionnelles les plus élevées du domaine. ASF interdit strictement et ne tolère en aucune façon la corruption ainsi que les pratiques frauduleuses telles que la contrefaçon. En soumissionnant à cet appel d'offre, les fournisseurs s'engagent à respecter strictement cette ligne de conduite et à éviter sa violation, qu'elle soit possible ou même en apparence.

Le Fournisseur s'engage à informer le Client, de manière claire et préalable, de toute utilisation d'outils, logiciels ou systèmes d'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de l'exécution des prestations prévues au présent contrat. Cette information doit préciser :

- La nature des outils ou systèmes d'IA utilisés
- Le rôle exact de l'IA dans la réalisation des travaux
- Les éventuelles implications sur la qualité, la sécurité, la confidentialité et la conformité légale des livrables.

Le Fournisseur garantit que l'utilisation de l'IA respecte les obligations légales et réglementaires applicables, notamment le Règlement européen sur l'IA (AI Act), ainsi que les règles relatives à la protection des données personnelles et à la propriété intellectuelle. En cas de non-respect de cette obligation de transparence, le Client se réserve le droit de demander des explications, de refuser le livrable ou de résilier le contrat pour manquement grave.

1.7 Langue

Tous les documents soumis en réponse à cet appel d'offre, ainsi que toute la correspondance relative, seront en français ou en anglais.

1.8 Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements concernant cet appel d'offre et toute(s) offre(s) de retour doivent être soumises par écrit, être reçu au plus tard le 9 avril 2026 pour permettre à ASF de fournir une réponse complète et précise. Ces demandes sont à envoyer par courrier à communication@asf.be.

ASF n'est pas tenue de considérer ou de répondre aux questions qui n'ont pas été reçues dans le délai fixé ou qui ne concernent pas les spécificités techniques des documents à fournir ou des biens recherchés.

2.0 Procédures d'appels d'offres

2.1 AOLO

Ce DAO constitue une invitation aux fournisseurs éventuels de soumettre des offres pour les biens qui y sont décrits. Il se compose de :

- (1) la couverture ;
- (2) l'introduction ;
- (3) la Partie I : Instructions et procédures ;
- (4) la Partie II : Caractéristiques techniques ;
- (5) l'annexe A : Questionnaire pour le fournisseur ;
- (6) l'annexe B : Autorisation de vérifier les renseignements financiers ;

2.2 Réception des offres

Les fournisseurs potentiels pourront remettre leur offre par courriel à communication@asf.be au plus tard le **13 avril 2026**.

2.3 Présentation et teneur des offres

Les dossiers des soumissionnaires doivent être composés :

- d'une offre ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE et
- d'une offre FINANCIERE.

Ces deux parties doivent être envoyées dans des documents distincts à communication@asf.be

L'« Offre administrative et technique » **doit comprendre**, au minimum mais sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Les annexes A et B du présent AOLO dûment remplies ;
- Les documents attestant que le soumissionnaire peut exercer dans le domaine sollicité : au minimum, la preuve de l'enregistrement au Registre du commerce et de l'obtention d'un numéro Identification Nationale ;
- Une attestation certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts via son numéro d'impôts et la preuve du paiement des impôts pour l'année précédente ;
- Les coordonnées bancaires du soumissionnaire ;
- Le mandat de la personne qui engage le soumissionnaire ;
- Les références du soumissionnaire pour les marchés similaires;

Le dossier « Offre financière » **doit comprendre** et suivre au minimum, sans s'y limiter, les points ci-après:

- Une offre financière proprement dite avec les montants unitaires **hors taxes** et TTC pour chacun des types de services demandés;
- Les prix seront fermes, non révisables, sans réserve aucune et valables durant **3 mois** suivant la date limite de présentation des offres ;
- Les délais de livraisons effectifs.

Les offres seront signées et datées par la personne mandatée par le soumissionnaire.

2.4 Traitement des offres

Les offres seront ouvertes en public dans les bureaux d'ASF **le 27 avril 2026**. Les soumissionnaires le souhaitant peuvent assister à l'ouverture des offres.

Une fois reçues, les offres seront archivées en sécurité. Des efforts raisonnables seront faits pour les protéger de la perte, des modifications, ou de la divulgation à toute personne non autorisée. Nonobstant ce qui précède, en aucun cas, ASF n'accepte une quelconque responsabilité devant le soumissionnaire pour une quelconque perte, modification ou divulgation.

2.5 Évaluation des offres et choix de(s) adjudicataire(s)

L'évaluation des offres sera effectuée en interne par un Comité d'Evaluation Interne des Offres et au moyen d'un processus à trois étapes tel que décrit ci-dessous :

A) Première Etape (Contrôle Préliminaire)

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à ASF de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de l'AOLO :

- L'offre soumise a été reçue par ASF avant la date limite de dépôt des offres
- La validité de l'offre est d'au moins 3 mois à partir de la date limite de dépôt des offres
- L'offre soumise contient tous les documents (sans exception) et informations requis conformément au paragraphe 2.3 ci-dessus.
- L'offre financière (budget) est dûment remplie et complète.

Une offre jugée non-conforme à l'un des critères ci-dessus sera rejetée et ne sera pas considérée pour une évaluation technique.

B) Deuxième Etape (Evaluation Technique)

L'évaluation à cette étape portera sur la conformité des offres techniques aux termes de références techniques de l'AOLo figurant dans la Partie II ci-dessous.

Après évaluation des offres techniques, les soumissionnaires non acceptables seront éliminés de la prochaine étape.

C) Troisième Etape (Evaluation Financière)

ASF tiendra compte des facteurs ci-dessous pour évaluer le dossier des soumissionnaires :

1. Mise en page (lisibilité, esthétisme) (40%) ;
2. Offre prix graphisme (30%) ;
3. Offre prix impression (15%) ;
4. Respect des délais et capacité à soutenir le volume de travail (10%) ;
5. Personnalisation de l'offre (5%) ;

Le soumissionnaire sélectionné sera celui dont l'offre aura été jugée conforme et éligible à la première et à la deuxième étape du processus d'évaluation et qui aura obtenu le score total le plus élevé à la troisième étape.

2.6 Amendements

À tout moment avant l'attribution du marché, si ASF juge une modification importante des dispositions de l'AOLo nécessaire, elle fournira un amendement écrit à tous les fournisseurs qui ont demandé une copie de l'AOLo. Aucune déclaration orale de quel que ce soit ne sera de quelque manière considérée pour limiter, écarter, modifier, ou affecter autrement un terme ou une condition de cet appel d'offres, et aucun fournisseur ne devra se fonder sur une telle déclaration quelle que soit la raison.

2.7 Modifications ou retraits

Les soumissions ne peuvent être modifiées, complétées, corrigées, ou retirées sur demande du fournisseur après la date-limite de dépôt des offres indiquée sur la couverture. Aucune offre de l'AOLo ne peut être complétée, modifiée, ou corrigée après une telle date-limite. Néanmoins, si elle le juge nécessaire, ASF peut demander un éclaircissement ou une explication à un fournisseur. Une telle demande ainsi que la réponse y afférente devront se faire par écrit.

ASF se réserve par ailleurs le droit de faire appel à d'autres fournisseurs pendant la durée de la convention, si les circonstances le justifient.

2.8 Attribution du marché

Après évaluation et comparaison des offres, ASF décidera de l'attribution des marchés et notifiera le soumissionnaire retenu par courriel que son offre a été acceptée.

Les soumissionnaires non sélectionnés seront informés de la décision prise. Cette décision sera sans appel ni recours. ASF retiendra dans ses archives les dossiers des soumissionnaires non adjudiqués.

Après dépouillement et évaluation par ASF, un procès verbal comprenant un rapport détaillé de l'évaluation faite, la comparaison des offres ainsi qu'une proposition d'attribution motivée

seront rédigés. Il est prévu de conclure un contrat avec un ou plusieurs attributaires selon le modèle de contrat ci-joint.

PARTIE II : CARACTERISTIQUES DU SERVICE (OFFRE TECHNIQUE)

ASF est à la recherche d'un graphiste ou cabinet de graphistes pour la fourniture des services suivants :

1 étude "longue" au format A4 (avec création de template)

- Format A4
- Recto/verso quadri
- 100 pages
- 5 graphiques à redessiner
- 5 tableaux
- Voir exemple "Etude" en annexe
- Impression de 100 exemplaires
- Papier couverture: Condat Silk Perigord 250 gr FSC Mix Credit ou équivalent
- Papier intérieur: Condat Silk Perigord 135 gr FSC Mix Credit ou équivalent
- Façonnage Reliure dos carré
- Fourniture du PDF + PDF prêt à impression + fichier Indesign

4 étude "longue" au format A4 (sans création de template)

- Format A4
- Recto/verso quadri
- 100 pages
- 5 graphiques à redessiner
- 5 tableaux
- Voir exemple "Etude" en annexe
- Impression de 100 exemplaires
- Papier couverture: Condat Silk Perigord 250 gr FSC Mix Credit ou équivalent
- Papier intérieur: Condat Silk Perigord 135 gr FSC Mix Credit ou équivalent
- Façonnage Reliure dos carré
- Fourniture du PDF + PDF prêt à impression + fichier Indesign

2 étude "courte" au format A4 (sans création de template)

- Format A4
- Recto/verso quadri
- 50 pages
- 3 graphiques à redessiner
- 3 tableaux
- Selon le modèle ASF disponible en InDesign
- Voir exemple "Etude" en annexe
- 100 ex
- Papier couverture: Condat Silk Perigord 250 gr FSC Mix Credit ou équivalent
- Papier intérieur: Condat Silk Perigord 135 gr FSC Mix Credit ou équivalent
- Façonnage Reliure dos carré agrafé
- Fourniture du PDF + PDF prêt à impression + fichier Indesign

Détails de l'offre financière et modalités de remise des offres

- Devise à utiliser: euro.
- Langue: français, néerlandais ou anglais.
- Indication du prix unitaire de chaque produit (pour la mise en page d'une part, et l'impression d'autre part) et du montant total de l'offre (montants hors TVA).
- L'offre sera accompagnée d'exemples de réalisations graphiques précédentes et d'une liste de références-clients.
- L'offre doit être valable 3 mois.
- Le choix du fournisseur se fera sur base de différents critères, notamment:

- montant de l'offre pour la mise en page et l'impression
 - appréciation des réalisations graphiques précédentes
 - faculté à fournir le volume de travail demandé dans les délais demandés. Le soumissionnaire peut donner certaines références de travail pour permettre à ASF de vérifier ce point
-
- Le volume de publications concerné est indiqué ici sur base purement indicative et n'engage pas Avocats Sans Frontières, qui se réserve par ailleurs le droit de faire appel à d'autres fournisseurs pendant la durée de la convention, si les circonstances le justifient. ASF se réserve par ailleurs le droit d'annuler la présente offre avant terme, au cas où elle ne trouverait pas satisfaction.
 - ASF fait toujours en sorte de garantir au prestataire les meilleurs délais pour réaliser le service demandé et de le prévenir le plus tôt possible des demandes de service à venir. Cependant, dans certaines situations, le prestataire devra pouvoir être réactif aux demandes et doit pouvoir garantir qu'il peut réaliser le travail de mise en page d'un rapport dans un délai de 3 semaines.
 - Les publications créées dans le cadre de la collaboration appartiennent à ASF, les fichiers doivent être fournis au format pdf et Indesign par le/la graphiste
 - Une offre de prix spécifique pour chaque publication réelle sera par ailleurs demandée en temps voulu au fournisseur retenu, sur base du produit réel (nombre de pages, de graphiques, d'exemplaires, etc.).

**Fournir toutes les informations demandées
et ajouter une feuille séparée en cas de nécessité**

IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR	
Dénomination légale de la Société:	
Nom complet de la personne contact:	
Titre de la personne contact:	
Adresse complète de la Société:	
Telephone:	
E-mail:	
Website:	
Coordonnées complètes pour la facturation (si différentes de l'adresse de la Société)	
Société Mère (si applicable):	
Coordonnées de la Société Mère:	
Associés, Filiales, Représentations à l'Etranger (si applicable)	
Secteurs d'activités	
Date d'établissement en <pays> :	
Nombre d'employés permanents:	
NUMEROS DE REGISTRE DE COMMERCE ET IDENTIFICATION NATIONALE (joindre documents)	

NUMERO D'IMPOT (Joindre l'attestation de déclaration d'impôts)	
COORDONNEES BANCAIRES	
Banque:	
Adresse de la Banque:	
Numéro du compte:	
Intitulé:	
Code SWIFT/ABA :	
REFERENCES : SOCIETES ET INSTITUTIONS A CONTACTER POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Fournir au moins 3 références (Société, Adresse, E-mail, Contacts) (autre qu'ASF) ayant eu recours à vos services durant les 24 derniers mois. Annexer la copie de trois contrats cachetés par les deux parties.	
SERVICES ET SUPPORT APRES VENTES	
Votre société peut-elle fournir la garantie pour les biens ?	
Merci de décrire brièvement comment les garanties sont honorées pour les biens	
Quelles sont le types de services après-ventes offerts	



ANNEXE B : DÉCLARATION D'IMPARTIALITÉ ET DE CONFIDENTIALITÉ

REFERENCE DE PUBLICATION: _____

Je, soussigné(e), en ma qualité de au sein de la Société autorise ASF ou ses représentants désignés à conduire toute évaluation utile pour vérifier la validité des informations fournies dans le cadre de cet appel d'offres dont référence ci-dessus. Par la même occasion, je confirme avoir pris connaissance des informations disponibles à ce jour sur cet appel d'offres. En outre, je m'engage à assumer mes responsabilités avec honnêteté et équité.

Je ne suis lié¹ à aucune des parties auxquelles les conclusions du processus d'évaluation pourraient procurer un avantage. À ma connaissance, il n'existe aucun fait ou élément, passé, actuel ou susceptible d'apparaître dans un avenir prévisible, qui pourrait remettre en question mon indépendance vis-à-vis d'une de ces parties. S'il devait s'avérer qu'au cours du processus d'évaluation une telle relation existe ou a été établie, je cesserai, sans délai, de prendre part au processus d'évaluation.

Je m'engage à conserver de manière sûre et confidentielle les informations et les documents (« informations confidentielles ») qui me seront communiqués ou dont je prendrai connaissance ou que je préparerai dans le cadre de l'évaluation ou en rapport avec celle-ci, et je m'engage à ne les exploiter qu'aux seules fins de cette évaluation et à ne les communiquer à aucune tierce partie. De plus, je m'engage à ne pas conserver de copie d'informations écrites ou de prototypes fournis.

Enfin, je m'engage à ne communiquer les informations confidentielles à aucun employé ou expert, à moins que ce dernier n'ait accepté de signer la présente déclaration et de se soumettre à ses dispositions.

Nom	
Signature	
Date	

1 Ayant tenu compte de mes relations antérieures ou actuelles, directes ou indirectes, qu'elles soient de nature financière, professionnelle ou autre.